ID: 004-200072304-20240409-BP2024_58-BF







EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS **DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE** Séance du 09 avril 2024

DELIBERATION N°2024/58

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2024 -BUDGET ANNEXE « PÔLE ECO BOIS » DE LA CCVUSP.

Date de convocation : 27 mars 2024

L'an deux mille vingt-guatre, le neuf avril à dix-huit heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon » se sont réunis dans la salle de réunions de la maison de la vallée sous la présidence de Mme Elisabeth JACQUES, Présidente.

Nombre de conseillers :

En exercice: 26 Présents : 20 Absent(s): 6

> dont suppléé(s): 0 dont représenté(s) : 6

Résultat du vote :

Votants: 26

dont « pour »: 26 dont « contre »: 0 dont « abstentions »: 0

PRESENTS:

Mmes ALLEMANDI Florence (quitte la séance avant le vote de la question n°20), BARDIN Régine, DONNEAUD Chantal, GARCIER-RICHAUD Hélène, JACQUES Elisabeth, OKROGLIC Dominique, PIGNATEL Agnès, REYNAUD Sandra et VAGINAY RICOURT Sophie.

MM. BARNEAUD Christophe, BOUGUYON Yvan, CAPEL Denis, FORTOUL Jacques, GASTON Arnaud, ISOARD Bernard, MILLION-ROUSSEAU Daniel, OLIVERO Albert (quitte la séance pendant la question n°19, avant le vote de la subvention à l'association Ubaye Tourisme), PELLOUX Jacques, REYNAUD Frédéric, et TRON Jean-Michel.

ABSENTS EXCUSES:

Mmes BANCILLON BOË Fabienne (pouvoir à BARNEAUD Christophe), GARCIER Clarisse (pouvoir à VAGINAY-RICOURT Sophie), MATTERA Wendy (pouvoir à REYNAUD Sandra) et OCCELLI Chloé (pouvoir à FORTOUL Jacques).

MM. FRANQUEBALME Jean-Pierre (pouvoir à GASTON Arnaud) et ORTUNO Miguel (pouvoir à BOUGUYON Yvan).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme BARDIN Régine

Envoyé en préfecture le 19/04/2024

Reçu en préfecture le 19/04/2024

Publié le 19/04/2024

ID: 004-200072304-20240409-BP2024_58-BF

C.C.V.U.S.P. - Séance du 9 avril 2024

Ordre n°12

Délibération n°2024/58

Classification ACTES: 7.1 Décisions budgétaires

OBJET: APPROBATION BUDGET PRIMITIF 2024 - BUDGET ANNEXE PÔLE ECO BOIS DE LA CCVUSP.

Le Conseil de Communauté.

VU l'avis favorable de la commission des finances réunie le 5 mars 2024 ;

Sur proposition de Mme Dominique OKROGLIC, Vice-Présidente déléguée aux finances;

Après délibéré,

À l'unanimité des membres présents et représentés.

- ADOPTE le budget primitif "Budget annexe Pole Eco Bois" 2024 :
 - o Par chapitre au niveau de la section de fonctionnement.
 - o Par chapitre au niveau des opérations financières de la section d'investissement
 - o Par opération au niveau des opérations individualisées

qui s'établit comme suit :

Pour la section de fonctionnement :

Dépenses : 48 639.00 €

Recettes: 48 639.00 €

Pour la section d'investissement :

Dépenses : 103 801.00 €

Recettes:

103 801.00 €

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus. Pour extrait certifié conforme,

> La Présidente. Mme Elisabeth JACQUES.

